

Hammaguir, 1967

La nuit du 16 juillet 1967, en Algérie, trois membres du Cnes en mission assistent à une apparition d'ovni. L'association aéronautique 3AF révèle cette affaire à travers le témoignage inédit d'un ancien membre de la direction du Cnes, Jean-Pierre Morin*.

Si vous avez encore quelque doute sur la réalité d'engins exogènes dans nos cieux, il vous suffit d'adhérer à la société savante 3AF (Association Aéronautique Astronomique de France), la plus importante du bloc occidental dans ces domaines, carrefour privilégié du renseignement militaire et industriel s'il en est, qui vient de publier dans sa lettre d'information de mai 2011 le témoignage d'un ancien membre de la direction du Cnes (Centre national d'études spatiales), recueilli par les soins de sa commission technique Sigma, dédiée à l'étude des PAN (phénomènes aérospatiaux non identifiés). La qualité de cette publication ainsi que celle du témoin donnent une saveur et surtout une valeur inestimables à son récit très détaillé, recueilli dès 1967 mais laissé « au placard » sur conseil de sa hiérarchie du Cnes.

Le témoin, Jean-Pierre Morin, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Mérite, spécialiste de l'espace, ancien membre du comité de direction du Cnes, était à l'époque en charge de la récupération de la pointe scientifique des lanceurs Véronique au sein de la division « Fusées-Sondes » du Cnes. Cette division opérait alors au sein de la base aérienne d'Hammaguir, créée en 1948 en complément de la base militaire de Colomb-Béchar, du Centre interarmées d'essais d'engins spéciaux.

En route pour l'aéroport...

La nuit tombe déjà, ce 16 janvier 1967, lorsque Jean-Pierre Morin embarque avec les trois autres membres du Cnes, à bord de la 2CV devant les ramener du pas de tir Blandine à l'aéroport d'Hammaguir. Les quatre agents du LAS (Laboratoire d'astronomie spatiale) leur succèdent sur la passerelle afin de procéder aux derniers réglages de la pointe scientifique embarquée à bord de la fusée dont le lancement est programmé pour le lendemain. Jean-Pierre Morin et ses collègues roulent donc en direction de l'aéroport d'Hammaguir, lorsque Mercier attire son attention sur une « lumière dans le ciel, basse sur l'horizon, qui se situe légèrement à droite de la route ».

Pensant qu'il s'agit du phare d'atterrissage d'un avion, ils s'étonnent néanmoins que l'aéronef ne traverse pas leur route pour aller se poser sur la piste de l'aéroport situé à leur gauche. Morin, pilote chevronné, tente de comprendre l'approche de l'appareil, échafaudant l'hypothèse d'un atterrissage contre le vent par une manœuvre de « vent arrière » (il n'y avait pourtant pas un souffle quelques minutes auparavant); quand soudain le moteur de la 2CV hoquette puis s'arrête de lui-même, la jauge indique pourtant que le réservoir est aux trois quarts plein. Morin et ses trois passagers s'extraitent alors du véhicule pour mieux observer l'étrange objet qui se dirige vers eux. L'absence complète de bruit les amène à penser qu'ils n'ont sans doute pas affaire à un avion, mais à un ballon dirigeable. La nuit est profonde, mais sous le scintillement des étoiles, il croit distinguer le fuselage d'un Zeppelin pourvu vers l'avant de « flammèches multicolores (orange, vertes, bleues, rouges) », qu'il interprète comme une ionisation de l'air ambiant et remarque que l'engin n'émet aucune trace de propulsion chimique. « La vitesse estimée de l'objet est de l'ordre de dix à vingt kilomètres à l'heure. Extrêmement lent! » Les quatre témoins perçoivent, alors que l'appareil



Jean-Pierre Morin (au centre) au moment des faits.



un ancien du Cnes raconte

Les trois témoins sortent de leur 2CV en panne et observent l'objet qui les survole (reconstitution).

les survole, comme « de tout petits tintements cristallins dans l'oreille, du genre de ceux que l'on entend en plongée sous-marine ».

« Un ballon éclairé de l'intérieur »

« L'objet s'éloigne maintenant, poursuit Morin. On ne distingue plus les flammèches, mais celles-ci sont intégrées en un phare jaunâtre analogue à celui détecté dans la phase d'approche, ce qui semble prouver que ce que j'appelle l'ionisation, seule source lumineuse vue de près est en fait isotrope. » Arrive alors Courtès et l'équipe du LAS à bord d'une deuxième 2CV qui, elle, ne subit pas la même agression (magnétique?), peut-être parce que l'objet qui a continué sa trajectoire linéaire est désormais à proximité du pas de tir Blandine, soit à 5-7 km des observateurs, mais à moins 500 mètres de la fusée Véronique. « Se pourrait-il qu'une puissance étrangère, Union soviétique ou États-Unis, ait envoyé un "vol" de reconnaissance pour évaluer la fusée? se demande Morin. Improbable... quoique l'on vienne de vivre une décennie de surprises soviétiques. »

Les quatre astronomes n'ont rien remarqué avant que Morin ne leur désigne l'objet qu'ils repèrent instantanément. Courtès compare l'objet à un « ballon éclairé de l'intérieur ». Morin lui précise qu'il a pu constater qu'il n'y a « pas de source lumineuse interne mais une ionisation externe peu fréquente chez les ballons ».

Soudain, l'engin vire à gauche et commence à gagner en altitude, d'abord lentement puis de plus en plus vite, « sa taille diminue et la lumière s'éteint sur place comme si l'objet se déplaçait radialement et s'éloignait de la Terre. La phase de montée en site a duré un quart d'heure environ. »

Une fois l'objet disparu, les scientifiques regagnent leurs véhicules ; à la surprise générale, la 2CV du groupe de Morin ne fait pas d'histoire et « vrombit au premier coup de démarreur ». De retour à la base, « les astronomes n'ont rien dit, presque vexés de n'avoir su expliquer ce qu'ils avaient vu dans le ciel ».

Encouragé au silence

« Abreuvés de données scientifiques, les astronomes ne furent pas disposés à écrire quoi que ce soit sur leur observation. Quant à moi, de retour à Brétigny, je n'ai rien fait, ne sachant à qui déclarer mon observation. Les personnes à qui j'en parlais me firent rapidement comprendre que si je voulais faire carrière au Cnes, il valait mieux ne pas raconter d'histoires de brigands. Après tout, au Sahara, j'avais pu simplement avoir été victime... d'un mirage. [...] En 1968, muté à la Direction des programmes, je constate que Claude Poher essaye de démystifier le problème des ovnis. Je lui donne mon témoignage, environ deux ans après les faits, et l'aide même dans certaines enquêtes qui s'avèreront être des illusions d'optique pour de nombreux témoins. Muté à Kourou, je cesse de m'occuper du problème, fortement incité que je suis par Jean Gruau à ne plus évoquer devant des tiers les événements du 16 janvier 1967, sous peine de perdre toute crédibilité auprès de mes interlocuteurs. Aujourd'hui, je ne risque plus rien. C'est pourquoi j'ai revisité mon passé en étant très surpris que le souvenir de cette longue vision nocturne soit resté à ce point vivace dans mon esprit : comme si c'était hier ! » ●

* La 3AF nous a courtoisement autorisés à reproduire des extraits de ce témoignage.